

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SEUIL – 24 JUIN 2017

L'ANNEE 2016 POUR SEUIL : une année jalonnée de bonnes nouvelles

Merci

Un grand merci aux nombreux adhérents de Seuil, ceux présents et ceux représentés, à l'assemblée générale annuelle de Seuil ce 24 juin 2017. Un excellent moment d'échange sur les actions de Seuil, sur son développement futur. Le rapport moral du président, Patrick Béghin et le rapport financier du trésorier, Bernard Lachal, ont été adoptés à l'unanimité.

Vous pouvez télécharger notre rapport moral et notre rapport financier sur le site : <http://assoseuil.org/association/notre-organisation/>

Présentation de l'activité

L'activité de Seuil a été présentée par Paul Dall'Acqua, directeur. **30 jeunes ont marché en 2016 pour 1 409 jours d'activité ; 13 de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et 17 de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), de la France entière**, soit un léger recul de l'activité par rapport aux trois dernières années. Il est nécessaire de rester vigilant sans pour autant s'alarmer. Les 6 premiers mois de 2017 sont rassurants. A fin juin 2017, 1135 journées d'activité, soit 6 jeunes en marche chaque jour avec des pointes à 9 jeunes. Et 55 demandes en attente.

Le plus jeune est âgé de 14 ans et demi ; le plus âgé plus de 18 ans. Sur les jeunes de la PJJ, 6 d'entre eux étaient en EPM ou en Maisons d'Arrêt.

Au total, 60 % des jeunes ont marché 2 mois ou sont arrivés au terme de leur marche.

L'un des **points en questionnement** sont les arrêts prématurés des marches, mais aussi l'activité à accroître, le recrutement des accompagnants et la recherche de nouveaux locaux pour permettre le renforcement de l'équipe Seuil (salariés et bénévoles).

Déjà reconnue depuis juillet 2014 comme *Lieu de Vie et d'Accueil* par l'Aide sociale à l'enfance, SEUIL a signé **le 21 décembre 2016, le renouvellement pour 3 ans de sa convention de partenariat avec la direction nationale de la Protection judiciaire de la**



© Seuil

Un jeune et son accompagnant en marche
De nombreux jeunes sont partis cet été pour relever leur défi et avoir une image positive d'eux-mêmes. Un véritable exploit, un capital de confiance gagné pour faciliter leur retour dans la société.

jeunesse, nouveau témoignage de reconnaissance de la qualité de notre méthode éducative.

Pour répondre à ses besoins financiers et à ses objectifs de développement, l'association a créé en mai 2016 un poste de responsable communication et mécénat, financé grâce à la Fondation Caritas France et à la Fondation Yara LNC.

L'association a ainsi pu développer sa recherche de fonds privés auprès des donateurs, des fondations, et des entreprises ; à côté de la fondation Lemarchand, ce sont les fondations Blancmesnil, Brageac, Auchan pour la jeunesse, le Fonds de dotation Green Link, mais aussi Les Gites de France, ou Adfinitas, qui ont décidé de soutenir l'action de Seuil.

Avec l'appui de son nouveau réseau de correspondants, qui couvre actuellement 6 régions, l'association a pu aussi développer ses actions de communication, notamment : le site www.assoseuil.org est modernisé, *Les Nouvelles de Seuil* ont une parution trimestrielle, une exposition sur l'association et les jeunes s'est tenue cet été à l'abbatiale de Conques.

Bien entendu, nous poursuivons notre recherche de nouveaux bénévoles, prêts à s'investir et à apporter leur expérience professionnelle à l'équipe.

Des objectifs constants sur 2017

- **Trouver les financements** nécessaires à notre activité et à l'implantation de notre réseau régional : grâce notamment au relèvement attendu du prix de journée figé depuis plus de 5 ans par la PJJ au même niveau de 272 €, alors que nos besoins s'établissent à au moins 350 €. Grâce aussi à de nouveaux financements privés pour développer notre activité et garantir la qualité de notre suivi éducatif.
- **Recruter des accompagnants** de la marche, pièce maitresse du projet éducatif de Seuil. En 2016, 13 hommes et 12 femmes, de 35 ans en moyenne, ont témoigné de leur extraordinaire capacité à redonner confiance aux jeunes. Le nombre d'accompagnants disponibles reste insuffisant à cause du départ au fil de l'eau des marches. Seuil souhaite développer son vivier d'accompagnants grâce à la mobilisation du Réseau Seuil en région.
- **Le suivi de l'après-marche** : question récurrente qui a appelé la mobilisation bénévole d'Arthur de Oliveira sur ce thème. Nous étudions avec une fondation d'entreprise les possibilités de contrats d'apprentissage ou d'emplois à la suite de certaines marches.
- **L'adaptation permanente de notre méthode pédagogique.** Grâce au soutien du Fonds de dotation Green Link, une nouvelle étude a été lancée avec le cabinet ProEthique pour évaluer l'impact sur les jeunes des marches menées en 2015 et 2016 et adapter si besoin notre

méthode. Les résultats de cette étude seront disponibles en septembre 2017. Par ailleurs, Seuil expérimente à la demande de la PJJ le déroulement d'une marche en France afin d'évaluer les dispositions à prendre dans ces circonstances particulières.

Nous organisons à Paris le 21 septembre 2017 sous le Haut patronage d'Erasmus et dans le cadre du programme "Between Age: Network for young offenders and NEETs", **un colloque européen.**

A cette occasion, nous partagerons l'expérience des méthodes éducatives de différents pays – Allemagne, Belgique, Italie, France –, à destination des jeunes en difficulté et les résultats de cette évaluation seront présentés. Le programme du colloque est disponible sur <http://assoseuil.org/actualites/projet-europ-en/>

Le colloque est ouvert à tous : inscrivez-vous vite sur seuil2@orange.fr ou sur www.assoseuil.org.

L'année 2017 sera une nouvelle étape riche en événements sur la longue marche de Seuil.

A l'issue de l'A.G., le nouveau Conseil d'administration a réélu les membres du Bureau : Patrick Béghin, *président* ; Etienne Gorog, *vice-président* ; Jacques Nouvel, *secrétaire du Conseil* et Bernard Lachal, *trésorier*. ■

Oui, je souhaite faire un don

25 € 64 € 100 € autre montant : €

Je règle la somme totale, soit € par chèque à l'ordre de **Seuil**, et l'adresse à : Seuil - 31 rue Planchat - 75020 Paris.

Mes coordonnées

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Date : Signature :

NB : Pour les personnes physiques, **66 % de votre don ou cotisation** à Seuil sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données vous concernant. Vos données ne seront pas communiquées à d'autres organismes.

31 rue Planchat – 75020 Paris – Tél. : 01 44 27 09 88 – assoseuil@wanadoo.fr

Association habilitée Lieu de Vie et d'Accueil

BULLETIN DE DON 2017

seuil
MARCHES ÉDUCATIVES

31 rue Planchat – 75020 Paris – Tél. 01 44 27 09 88 – assoseuil@wanadoo.fr

Contact : Valérie Chauveau, responsable communication et mécénat
chauveau.valerie@gmail.com

www.assoseuil.org